

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 24 (1895)

**Heft:** 7

**Buchbesprechung:** Bibliographies

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

les  $\frac{5}{7}$  de la dissolution, on ajoute les  $\frac{2}{5}$  enlevés primitivement et l'on finit de remplir le vase avec de l'eau pure. Quelle quantité de sel renferme alors le liquide ?

*Solution.* — Les  $\frac{2}{5}$  enlevés contiennent  $\frac{180 \times 2}{5} = 72$  gr. de sel.

Les 2 litres de la seconde dissolution ne renferment donc plus que  $180 - 72 = 108$  gr. de sel.

On enlève, en second lieu, les  $\frac{2}{9}$  de 108 gr. ou  $\frac{108 \times 2}{9} = 24$  gr.,

et la nouvelle dissolution ne renfermera plus que  $108 - 24 = 84$  gr. de sel.

Après le 3<sup>me</sup> prélèvement, il restera  $\frac{84 \times 2}{7} = 24$  gr. de sel

auxquels on ajoute les 72 gr. enlevés primitivement.

Le liquide contiendra alors  $24 + 72 = 96$  gr. de sel.

### Nouveaux problèmes

39. Un jeune homme qui a l'habitude de fumer depuis l'âge de 16 ans, estime qu'il dépense annuellement 40 fr. pour le tabac. Si, à la fin de chaque année, il plaçait cette somme à intérêts composés, au taux de 3  $\frac{1}{2}$  p. %, quel capital aurait-il formé à l'âge 60 ans ?

40. Un jardinier trace une ellipse d'un mouvement continu. Au moment où l'un des segments *MF* de la corde est perpendiculaire à la ligne des foyers *FF'*, le point *M* se trouve respectivement à 1<sup>m</sup>8 et 8<sup>m</sup>2 de *F* et de *F'*. Quelle est la surface de l'ellipse ?

J. A.



## BIBLIOGRAPHIES

### I

**Octave Aubert.** *Pour nos chers enfants. Poésies de l'école et du foyer.* — Librairie Nathan. Un vol. in-12, cartonné, de 86 pages

La poésie française était autrefois une grande et noble dame, aux allures aristocratiques, ne fréquentant que les académies, les théâtres, les salons des gens de lettres. Mais, jamais, elle n'aurait daigné franchir le seuil d'une chaumière, ni pénétrer dans la boutique de l'ouvrier, ou dans une salle d'école.

En effet, prenez tous les poètes du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècles; essayez de les lire et de les expliquer au peuple ou à l'enfance. Vous pouvez être sûr de n'être pas compris.

Aujourd'hui la poésie a suivi le courant du siècle ; elle s'est démocratisée. Elle a perdu ses grands airs et elle sait se faire humble avec les petits, et avec ceux qui n'ont pas hanté les classiques, mais elle n'a rien perdu de ses grâces et de ses charmes.

C'est à la poésie des humbles et des petits qu'appartient le charmant recueil que nous annonçons. La plupart des morceaux sont si faciles à comprendre que les petits enfants n'auront pas de peine à les saisir. Quelle joie n'éprouveront-ils pas *nos chers enfants* à les lire, à les apprendre et à les réciter à leurs mamans ! Il y a là de jolis vers, délicatement ciselés, gracieux, faisant aimer la nature, les parents, la patrie et la vertu.

Nous n'avons qu'un regret à exprimer, c'est l'absence de tout sentiment religieux, qui donne pourtant tant de grâces à la poésie et qui fait tant de bien à l'âme de l'enfant.

R. H.

II

**Lexicologie élémentaire** à l'usage des écoles primaires supérieures, des cours complémentaires, des classes de grammaire, des lycées et collèges, par PESSONNEAUX et PASTEL. Un vol. in-12, 157 pages — Librairie Nathan, à Paris.

Les premières pages de cette lexicologie sont consacrées à l'origine des mots français. Les quelques notions que nous y lisons sont peut-être suffisantes pour une école primaire, mais nous les aurions voulues plus étendues pour les classes de grammaire.

Le questionnaire et les exercices qui suivent ce premier chapitre renferment des questions auxquelles les élèves auront de la peine à répondre, à moins que la parole du professeur n'ait complété le texte du livre.

La deuxième partie traite de la formation et des éléments des mots, de la dérivation et de la composition.

C'est à nos yeux le chapitre le moins important, car chaque règle renferme tant d'exceptions, d'anomalies qu'on ne saurait tirer grand profit de cette étude. A l'école primaire, et même au collège, on apprend la langue maternelle par l'usage. Ce n'est pas à dire pour autant qu'une étude théorique de la formation de la langue soit inutile.

Les auteurs expliquent ensuite ce qu'on entend par le sens propre, le sens figuré des mots.

Enfin, ils nous donnent, dans une quatrième partie, 50 familles de mots que les écoliers étudieront avec autant de plaisir que de profit.

L'exposé des règles, les explications sont toujours donnés dans cette langue claire, précise qui convient au genre didactique.

On peut se demander si ce même traité peut convenir à la fois à des écoliers qui n'apprennent que leur langue et à ceux qui étudient le latin et le grec. Nous croyons qu'il y aurait grand avantage à distinguer entre ces deux catégories d'élèves.

R. H.

III

**Le ménage de Mme Sylvain**, par Mme ROBERT-HALL. Livre de lecture courante à l'usage des jeunes filles. — Un vol. in-12, 372 pages.

Voici un vrai livre de ménage, un traité à la fois d'hygiène, de cuisine, de lingerie, d'outillage, d'habitation, de comptabilité, de

civilité, etc., etc. On y trouve, sous une forme simple et intéressante, toutes les connaissances utiles à une jeune fille. Il y a là beaucoup de science mise à la portée de tous. Ce ne sont pas des formules arides, de la théorie spéculative, mais des conseils vraiment pratiques.

Cependant, nous hésiterions à remettre ce livre de lecture entre les mains des enfants d'une école primaire, car, s'il est vrai, comme l'auteur le dit si bien, que ce ne sont pas touj'ours les aliments les plus nutritifs qui conviennent le mieux, mais ceux que l'on digère le plus facilement; si l'estomac réclame une alimentation variée, à plus forte raison, l'intelligence de l'enfant a-t-elle besoin d'autre chose que de recettes de cuisine et de connaissances scientifiques; il lui faut aussi une nourriture variée, il lui faut des vérités morales et religieuses, il lui faut un peu de poésie et des lectures qui s'adressent au cœur.

R. H.

IV

**La nouvelle orthographe.** Guide théorique et pratique, par RENARD, avec une préface de M. Havel. — Un vol. In-12. Pages 112. Librairie Delagrave.

La réforme de l'orthographe est à l'ordre du jour depuis plusieurs années. Elle a d'ardents partisans et des adversaires non moins acharnés. Ce serait long et fastidieux de raconter ici tous les débats qu'elle a soulevés.

Cette réforme sortira-t-elle jamais des cartons de MM. Gréard, Havet, etc.? Triomphera-t-elle bientôt de l'opposition de l'Académie? Il serait difficile de le dire. L'avenir nous l'apprendra.

Ceux qui désireraient être au courant de cette grave question, connaître les raisons de la réforme que l'on préconise, savoir sur quels points doivent porter les modifications, ne sauraient mieux faire que de s'adresser à l'ouvrage que nous annonçons. C'est un exposé complet de la question.

Si l'espace nous le permettait, nous transcririons volontiers ici les citations de lettres et d'écrits de Henri V, de Louis XIV, de Saint-Simon, de Louis XVI, etc., pour donner une idée de l'orthographe d'autrefois, et pour faire voir le chemin parcouru en un siècle. On a passé de l'extrême liberté à un rigorisme ridicule. R. H.

V

**Notions de géographie.** Texte-Atlas par un groupe d'instituteurs, sous la direction de M. Melfort. 3 vol. COURS ÉLÉMENTAIRE, 1 vol. in-4<sup>e</sup>; COURS MOYEN, 1 vol. in-4<sup>e</sup>; COURS SUPÉRIEUR, 1 vol. in-4<sup>e</sup>. — Librairie Garnier, frères, Paris.

La géographie a pris, en France, un développement extraordinaire, d'aucuns disent exagéré. Certains hommes voudraient faire rentrer dans cette branche, l'histoire, les sciences naturelles et un peu tout le reste.

Ce mouvement a naturellement suscité la publication d'un nombre considérable de manuels, de cartes, d'atlases. Chaque librairie scolaire possède sa collection complète de manuels.

Le genre de livre qui semble prévaloir aujourd'hui, c'est le Texte-Atlas réunissant à la fois le manuel et les cartes. C'est à cette catégorie d'ouvrages que se rattachent les trois livres que nous annonçons.

Nous pouvons considérer cette géographie à un triple point de vue. D'abord au simple point de vue typographique. Sous ce rapport, ces trois volumes forment un ensemble qui fait honneur aux éditeurs : texte, cartes, vues, gravures diverses, tout est beau et parfaitement exécuté.

Ainsi, le troisième volume ne renferme pas moins de 90 cartes en couleurs et 93 gravures. Il est vrai qu'un bon nombre de cartes et gravures ont déjà figuré dans les deux premiers volumes. Grâce à ces illustrations, cet ouvrage se présente aux écoliers sous la forme la plus attrayante et la plus instructive.

Si, maintenant, nous passons à un second examen, à l'examen des matières contenues dans ces trois manuels, nous n'avons aucune raison de douter que les auteurs ne se soient pleinement conformés au programme officiel. Dès lors, ces manuels contiennent toutes les matières que l'on peut demander.

Quant au troisième point de vue sous lequel nous examinerons ce travail, le point de vue méthodologique, ici nous aurions plus d'une réserve à faire, nous devons l'avouer.

Tout d'abord, nous ne saurions admettre *les leçons à apprendre*, ces textes pleins de noms propres, de notions arides, que l'on peut graver, il est vrai, dans la mémoire d'un écolier de 10 ans, avec la même facilité qu'à un perroquet et aussi avec le même profit.

Les noms propres, les données réelles doivent être retenus, non par le texte, par la suite des mots du texte, mais par cette vue intérieure des pays, qu'imprime le souvenir des voyages, ou l'étude des cartes, à défaut de voyage, comme c'est le cas pour les jeunes écoliers. Ainsi, retenir les choses pour les avoir comprises et vues à plusieurs reprises ; telle est la vraie méthode.

Que signifient ces kyrielles de définitions quiouvrent chaque livre ? Est-ce là un texte à apprendre ? Nous le craignons. Nous ne saurions les adopter qu'à titre de résumé de leçons orales données par le maître, et non pas autrement.

Nous estimons que l'instituteur qui ferait lire le texte, suivrait une méthode défectueuse. La leçon doit être donnée au tableau noir ; la salle de classe dont il faut dresser le plan, n'est pas celle du manuel, mais la salle que l'on habite. En un mot, la géographie doit être enseignée par le maître, la craie à la main et avec l'aide de cartes, de vues, de dessins et de détails intéressants.

Voilà, à notre humble avis, la voie à suivre. Le livre doit servir de résumé pour les répétitions et non de texte à apprendre par cœur.

Les trois manuels que nous annonçons peuvent fort bien se prêter à cette méthode, il est vrai, et dans ce cas, ils rendront les plus précieux services.

R. H.

## VI

**Le Jeune patriote.** Journal destiné aux jeunes garçons de la Suisse romande, paraissant à Lausanne une fois par mois, rue Marteray, 5. Abonnement annuel, 1 fr. 20.

Charmant et gracieux petit journal apportant chaque mois à ses jeunes abonnés une gerbe parfumée de poésies, émaillée de gentilles anecdotes, d'articles sur la Suisse, l'hygiène, le travail manuel, de devinettes, le tout dans un style simple, approprié à ses lecteurs, varié dans sa forme, orné de jolis gravures et bien propre à donner le goût de la lecture à ses lecteurs. Nous savons que le

*Jeune patriote* compte déjà de nombreux abonnés dans notre canton.  
Nous souhaitons à cette nouvelle revue tout le succès qu'elle mérite.

R. H.

---

## CAISSE DE RETRAITE DES INSTITUTEURS

---

Au 31 décembre 1894, la Caisse de retraite des instituteurs comptait un total de 265 sociétaires se classant ainsi qu'il suit :

|       |  |            |
|-------|--|------------|
| a)    | Sociétaires pensionnés . . . . .           | 107        |
| b)    | » ayant versé leur cotisation annuelle . . | 133        |
| c)    | » ayant complété les 25 versements . . .   | 25         |
| Total |  | <u>265</u> |

Sur ces 265 sociétaires, 182 font encore partie du corps enseignant dans le canton, et 83 ont quitté leurs fonctions.

Dans les 107 sociétaires pensionnés, 74 ont reçu la pension minimum de 75 fr. et les autres ont touché la pension nouvelle de 300 fr. en tout ou en partie.

Les capitaux de l'Association ont augmenté pendant l'exercice de la somme de 2,455 fr. 83.

Au 31 décembre 1894, ils s'élevaient au chiffre 141,089 fr. 65  
A teneur de l'art. 7 de la loi sur la Caisse, les pensions minimum de 75 fr. seront élevées à 80 fr. en 1895.

Les titres de l'Association déposent dans les caveaux de la Chancellerie.

Les versements annuels des sociétaires ont produit la somme de 1,953 fr., et les rachats 2,863 fr.

Par contre, il a été payé 12,195 fr. de pensions diverses. Dans ce chiffre, les pensions anciennes figurent par la somme de 5,550 fr. Ce dernier chiffre tend à diminuer chaque année.

Depuis la mise en vigueur de la loi sur la Caisse, soit depuis 1882, la Caisse a fait les recettes suivantes :

|    |  |              |
|----|--|--------------|
| a) | Produit du rentier . . . . .             | Fr. 76,472 — |
| b) | Subsides de l'Etat. . . . .              | » 63,780 —   |
| c) | Cotisations des sociétaires . . . . .    | » 26,296 —   |
| d) | Rachats d'années d'enseignement. . . . . | » 20,77      |

Pendant ces treize années, elle a eu à supporter les charges suivantes :

|    |  |               |
|----|--|---------------|
| a) | Sommaire des pensions acquittées . . . | Fr. 141,287 — |
| b) | Secours accordés . . . . .             | » 3,086 —     |
| c) | Pour impôts divers . . . . .           | » 3,600 —     |
| d) | Versé aux capitaux . . . . .           | » 32,461 —    |